
[Imprimer](#)

Plan de relance Industrie Nucléaire / Les aides aux entreprises - Vendredi 23 avril 2021 8h30 9h30

Image

Dans le cadre du Plan de relance, le Gouvernement mobilise des moyens exceptionnels pour le soutien à l'investissement, au développement et à la modernisation de l'industrie nucléaire. Ce webinaire vous permettra de faire le point sur les dispositifs en vigueur et les conditions pour en bénéficier.

[Je m'inscris](#)

L'Appel à Projets (AAP) secteur stratégique Nucléaire est ouvert jusqu'au 1er juin 2021. Son objectif est de renforcer la compétitivité et la performance des entreprises de la filière nucléaire, d'accompagner des projets de recherche, de développement ou d'innovation visant à développer les solutions d'"Usine du futur".

Pour candidater vous devez avoir un projet d'investissement d'un minimum de 200 000 euros et :

1. Soit faire un minimum de 15% du chiffre d'affaires dans le secteur du Nucléaire sur les 2 dernières années,
2. Soit fournir un service ou un produit jugé sensible pour un Grand Donneur d'Ordre de la filière nucléaire (EDF, CEA, Orano, Framatome et Andra).

3 autres dispositifs dédiés à la filière seront aussi évoqués :

1. Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) "Renforcement des compétences de la filière nucléaire"
2. Fonds d'investissement pour le nucléaire
3. AAP "Solutions innovantes pour la gestion des déchets radioactifs"



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

**Olivier Mesureur, coordinateur actions en faveur des
stratégiques à la DREETS (ex-DIRECCTE) présente
dispositifs, expliquera les modalités pour candida
répondra à vos questions.**



Ce projet est cofinancé
par l'Union Européenne
avec le Fonds européen de
développement régional
(FEDER)



**Région
Hauts-de-France**

